

Bruno Retailleau (LR) : l'islam n'est pas intouchable et nos libertés ne sont pas négociables

écrit par Christine Tasin | 22 février 2020



Bruno Retailleau est un des rares courageux à appeler un chat un chat. Ancien lieutenant de Philippe De Villiers, proche de François Fillon... il avait par exemple proposé en 2019 de « supprimer les aides sociales » aux femmes « récidivistes » portant le voile intégral.

Proposition demeurée lettre morte, forcément... Et pourtant cela aurait été bien plus efficace que les amendes payées par Nekkaz... mais qu'aurait dit l'Union européenne chère à Macron ?

Il y a deux mois, déjà, Bruno Retailleau était aux côtés de Zineb pour se lever contre les circulaires gouvernementales envoyées dans les facs en prescrivant de faire connaître et apprécier l'islam.

Qui, à part Retailleau et Zineb, rappelle à Castaner que l'Etat n'a pas à faire connaître l'islam ?

C'est le même sénateur Retailleau qui propose de faire mettre sous tutelle toutes les villes suspectées de dérive communautariste, d'expulser les étrangers dangereux et d'interdire le sol français aux djihadistes, même s'ils sont français.

On peut rêver, mais c'est bien qu'il tape du poing sur la table et ouvre les yeux de ses partisans.

Hélas on ne peut que regretter qu'il soit très isolé chez les LR bien trop nombreux à être tentés de se rallier à LREM pour faire barrage contre le RN... il préside le groupe LR au Sénat et un nouveau mouvement politique, Force républicaine.

.

Merci à Olivia Blanche qui nous a signalé l'interview :

INTERVIEW – Avant le discours d'Emmanuel Macron mardi sur le communautarisme, le chef des sénateurs Les Républicains Bruno Retailleau présente son plan pour "gagner la guerre contre l'islamisme". Centres de rétention pour djihadistes, déchéance de nationalité pour les binationaux, "peine d'indignité nationale" pour les Français... il détaille ses propositions et pointe la complaisance de certains élus.

Emmanuel Macron va dévoiler cette semaine ses premières pistes contre le « séparatisme ». Dites-vous « enfin » ?

Il a fallu trois ans à Emmanuel Macron pour savoir si on devait parler de « communautarisme » ou de « séparatisme ». Pendant ce temps, on est en train de perdre le combat contre l'islamisme, que nous devons mener sur trois fronts simultanément : celui du djihadisme et du terrorisme ; dans les enclaves territoriales islamistes ; contre le politiquement correct. Bientôt, il sera trop tard. Il faut réagir immédiatement. Ce qui manque surtout, c'est la lucidité et le courage, qu'il s'agisse de l'islam politique, de la laïcité ou de l'immigration. Car on ne doit plus

dissocier, par conformisme, les dérives communautaristes du laisser-aller migratoire. La vérité, c'est qu'on ne peut assimiler des populations toujours plus nombreuses.

Y a-t-il des territoires aux mains des islamistes en France ?

Il y a des enclaves qui se referment, oui. On ne pourra pas dire qu'on ne savait pas. Les doctrinaires islamistes le disent : leur stratégie est de créer des contre-sociétés salafistes, des mini-États islamiques sur le territoire français. Ce sont des bombes à retardement, les terreaux des vocations djihadistes de demain. La DGSI a dénombré 150 de ces enclaves. Il faut d'abord que l'État en établisse un diagnostic sur la base d'une cartographie.

Et ensuite ?

Dans ces enclaves, il faut créer et déployer une force d'intervention républicaine pour concentrer des moyens exceptionnels : police et gendarmerie, mais aussi magistrats, travailleurs sociaux, services fiscaux et douanes... Cette stratégie, proposée notamment par le général Soubelet, doit nous permettre de traiter ces quartiers un par un, en profondeur, en mobilisant des moyens massifs jusqu'à ce que nous ayons repris le contrôle. Il faut aussi faciliter la fermeture des mosquées islamistes. Seules deux l'ont été en 2019. Nous devons pouvoir les fermer quand des discours de haine y sont tenus. Il faudra modifier la loi Silt en ce sens.

Y a-t-il des élus complices des islamistes ?

Bien sûr. À droite comme à gauche. Je propose donc un contrôle de légalité renforcé pouvant aller jusqu'à une mise sous tutelle républicaine d'une collectivité par le préfet lorsqu'on constate des manquements graves.

Que faire des djihadistes souhaitant rentrer en France ?

Il ne doit pas y avoir de retour en France pour ceux qui ont trahi leur pays. Ils doivent être jugés sur place, par les États ou un tribunal international. Les binationaux doivent être déchus de leur nationalité française. Pour les Français, je propose une peine d'indignité nationale avec interdiction d'accès au territoire français. **Nous devons interdire tout séjour en France pour ceux qui nous menacent, et mener une politique active d'expulsion des étrangers dangereux. C'est possible avec l'arsenal dont nous disposons.**

Ne serait-il pas plus sûr de garder les djihadistes dans nos prisons plutôt qu'à l'étranger ?

Non, parce que notre système carcéral est en situation d'échec. Comme l'a résumé un jeune chercheur, Hugo Micheron, nos prisons sont en réalité « *l'ENA du djihadisme* ». Elles fonctionnent comme une machine à disséminer l'islamisme. Avec 522 individus concernés fin 2019, c'est le premier réservoir humain de djihadistes en Europe. Face à cela, il faut des moyens supplémentaires pour le renseignement pénitentiaire, mais aussi créer des centres de détention pour djihadistes garantissant une étanchéité totale.

Des personnes condamnées pour activités en lien avec une entreprise terroriste vont être libérées dans les mois qui viennent. Que faire ?

Dans les deux prochaines années vont sortir de prison plus d'une centaine de djihadistes condamnés avant la loi de 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé et le terrorisme. Avec Philippe Bas et Marc-Philippe Daubresse, nous proposerons dans les tout prochains jours un dispositif qui permette d'étendre à ces individus les mesures de surveillance et de rétention de sûreté prévus par la loi de 2016.

Est-ce constitutionnel ?

Pour que cela soit constitutionnel, ces dispositions devront être limitées aux individus condamnés pour des crimes de terrorisme et représentant un degré élevé de dangerosité. Mais je le dis solennellement : si l'action publique est entravée, alors il faudra faire un référendum. Il s'agit de protéger la société française. C'est une question de vie ou de mort.

Vous dénoncez le « *politiquement correct* ». Est-ce vraiment le sujet ?

Une partie du combat se joue dans les esprits. Il faut nommer correctement les choses, et on ne le fait pas. On est passé de l'excuse sociale à l'excuse psychiatrique. Mais le djihadisme n'est pas une pathologie. C'est une idéologie. « Radicalisation » est aussi un mot piégé parce qu'il banalise. Posons le bon diagnostic et refusons le piège de l'islamophobie.

Qu'entendez-vous par « *islamophobie* » ?

On l'a encore vu à l'œuvre avec la jeune Mila. Il a un double objectif : empêcher toute critique de l'islam en réhabilitant le délit de blasphème et solidariser tous les musulmans en leur faisant croire qu'il y aurait une haine antimusulmane en France. Le 10 novembre, on a vu des hommes politiques de premier plan tomber dans ce piège et manifester aux côtés de gens criant « Allah Akbar ». Aucun de ceux qui y sont allés ne mérite le qualificatif de républicain. L'islam n'est pas intouchable et nos libertés ne sont pas négociables.

Propos recueillis par Christine Ollivier

[Contre l'islamisme, il sera bientôt trop tard](#)